

V RECOMMANDATIONS MAJEURES ET CLOTURE DE L'ATELIER

La dernière journée s'est essentiellement penchée sur la présentation des rapports des commissions et des recommandations majeures de l'atelier. Cette session a été suivie par la cérémonie de clôture, présidée par Madame Bintou Dijbo de UNOPS/NY.

COHERENCE ET HARMONISATION DU PROGRAMME

- ♦ Les cellules nationales ont la responsabilité collective de l'organisation, l'administration, la gestion et le suivi du programme.

elles doivent :

- Identifier les membres de la société civile.
- Définir et veiller à la mise en œuvre des programmes nationaux d'activités des trois composantes,
- ✱ • Sensibiliser les pouvoirs publics sur le programme.
- ✱ • Effectuer un lobbying du programme dans une perspective de recherche d'alliance.
- Mettre sur pied un réseau « ouvert »

- Renforcer les capacités des OB.
- Désigner un « secrétaire technique » de la cellule nationale.
- Garder à l'esprit le principe d'inclusivité .

♦ Le secrétariat Sous-régional doit :

- Coordonner le réseau Afrique de l'Ouest de la société civile.
- Appuyer les cellules nationales.
- Etre l'interface cellules nationales /Coordination Régionale.
- capitaliser les expériences.

♦ Le Codesria doit veiller à une meilleure harmonisation entre les composantes Echanges /formation -Dialogue Politique et la composante Observatoire :

- Veiller à l'intégration des cellules d'analyses dans les cellules nationales ,
- Prendre en charge les demandes de recherche des cellules nationales,
- Anticiper sur les tendances Economiques et Sociales,
- Partager avec les cellules nationales les études sur les Etats des Lieux,
- Choisir /formuler les thèmes à portée régionale et internationale.

♦ La Coordination Régionale doit Jouer le rôle de gestionnaire et principal facilitateur.

Elle doit :

- Identifier et négocier avec les différents partenaires au niveau national, sous régional, et régional.
- Etablir un partenariat dynamique au niveau national, sous régional et international
- Mettre en place les réseaux sous régionaux et les cellules nationales.
- Assurer une synergie avec d'autres programmes.
- Veiller à l'harmonisation entre les composantes au niveau national, sous régional et régional,
- Initier et diriger la recherche de financement en collaboration avec les différents acteurs du programme.
- Assurer le rôle d'arbitrage.

♦ Le PNUD, de part sa position doit :

- Appuyer les organisations membres des cellules nationales,
- Appuyer les institutions africaines chargées de la gestion des composantes,
- Financer le programme,
- Mettre en contact les cellules nationales avec différents partenaires.

♦ L' UNOPS doit :

- Négocier les ententes contractuelles avec les agences d'exécution du programme,

- Assurer le suivi des activités et la gestion financière du programme,

RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE EN VUE D'INFLUER SUR LES POLITIQUES

AXES :

- Mobilisation sociale, le plaidoyer, le lobbying,
- compréhension des politiques et enjeux,
- ✕ • Identification des mécanismes d'appauvrissement selon le genre,
- ✓ • Mobilisation des ressources,
- Pérennisation institutionnelle,

STRATEGIES

- Echanges entre cellules nationales.
- Construction de plates formes d'alliances stratégiques
- Elaboration et la mise en œuvre de plans d'action,
- Instauration de système de communication et d'information dans les réseaux du programmes
- Intervention dans les espaces existant d'élaboration des politiques,
- La célébration dans chaque pays d'une journée nationale de lutte contre la pauvreté,

- **L'octroi chaque année d'un prix d'encouragement au niveau national et sous régional, à un organisme, une institution ou une personne qui se serait illustrée dans la lutte contre la pauvreté.**

Fait à Saly Portudal

Le 22 Octobre 1998